

Interpellation de Monsieur Yves Bassambi au Collège du Bourgmestre et des Echevins concernant « le Bilan du premier mois de régulation nocturne et effectivité des mesures sociales » au Conseil communal du 29 avril 2026

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins, Chères et chers collègues du Conseil communal,

Depuis le début de l'année, je suis avec une attention particulière la situation du Quartier Nord. En janvier, février et mars derniers, je vous interpellais déjà sur l'urgence d'une réponse structurelle. Vous nous aviez alors exposé un plan d'action axé sur l'ouverture de l'antenne de la rue Verte, le déploiement des Gardiens de la Paix et un renforcement de la propreté.

Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape. Le communiqué du 2 avril dernier a officialisé l'entrée en vigueur de mesures de fermeture nocturne entre 01h00 et 06h00 dans le périmètre "HotSpot".

Après un mois d'application et la fin de la période de sensibilisation de 15 jours, je souhaite vous interroger sur l'adéquation entre ces intentions et la réalité du terrain.

1. Évaluation de la "Phase de Sensibilisation" et passage aux contrôles

Quel bilan tirez-vous de la phase de sensibilisation initiale? Plus précisément, combien d'établissements ont été contrôlés depuis le 15 avril, date marquant la fin de la transition, et combien de procès-verbaux ou de fermetures administratives ont été actés pour non-respect des nouveaux horaires?

2. Mise en œuvre technique du Geofencing (Trottinettes)

Le bridage automatique à 8 km/h est une mesure de sécurité essentielle que vous avez annoncée. Est-il désormais opérationnel sur l'ensemble du territoire communal? Les opérateurs de flottes partagées ont-ils tous activé cette restriction technique via le géorepérage comme annoncé en mars dernier?

3. Impact social et réalité des maraudes renforcées

La fermeture nocturne généralisée à 01h00 impacte directement les publics précaires et les travailleurs du sexe. Quel constat les maraudes sociales, basées à l'antenne de la rue Verte, font-elles aujourd'hui? Observe-t-on une précarisation accrue durant le créneau 01h-06h, ou parvenez-vous à une orientation effective vers des structures de soins et d'hébergement?

Monsieur le Bourgmestre

Si la "fermeté nocturne" est un outil nécessaire contre les trafics, elle ne doit pas se transformer en simple déplacement de la criminalité. La "sécurité par la régulation" que vous prônez doit impérativement s'accompagner d'un suivi social rigoureux.